JOURNAL OFFICIEL

DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

MÉMORIAL A

N° 70 du 18 janvier 2017

Règlement communal - Vichten
Modification de la taxe sur les ordures encombrantes.

En séance du 4 août 2016 le conseil communal de Vichten a pris une délibération aux termes de laquelle ledit corps a modifié la taxe sur les ordures encombrantes.

Ladite délibération a été approuvée par décision ministérielle du 1er septembre 2016 et publiée en due forme.